

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 D 00785
Numéro SIREN : 835 253 840
Nom ou dénomination : 31TRUDAINÉ

Ce dépôt a été enregistré le 16/11/2023 sous le numéro de dépôt 141115

31Trudaine

Société civile au capital de 811.000 €

31 avenue Trudaine

75009 Paris

SIREN 835 253 840 RCS Paris

CESSION DE PART SOCIALE

Entre les soussignées :

▪ **Monsieur Xavier Hoche**

né le 21 mars 1970 à Casablanca (Maroc), de nationalité française,
demeurant à Paris (75005), 87 boulevard Saint-Michel,
dépendant du SIP de Paris VIIème, sis 9 place Saint-Sulpice à Paris Cedex 06 (75292)

Ci-après dénommé « le cédant »

d'une part

et :

▪ **Madame Muriel Blanchier**

née le 13 juin 1968 à Niort (Deux-Sèvres), de nationalité française,
demeurant à Paris (75009), 57 rue de Douai,
dépendant du SIP de Paris IXème, sis 5 cité Paradis à Paris Cedex 10 (75475)

Ci-après dénommé « le cessionnaire »

d'autre part

Il est préalablement exposé ce qui suit :

1. La société 31Trudaine a été constituée sous forme de société civile selon acte sous seing privé en date à Paris du 5 février 2018.
2. La société a pour objet :
 - la prise de participation sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription, achat ou échange de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises française et/ou étrangères constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ;
 - l'achat de tous actifs corporels ou incorporels ou autres biens mobiliers ou immobiliers, de quelque nature que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises françaises et/ou étrangères constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres ;

DS
X

DS
MB

- toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'administration, à la gestion, à la surveillance, au contrôle et/ou au développement des participations, sociétés, entreprises, actifs corporels ou incorporels ou autres biens mobiliers ou immobiliers susvisés, l'apport ou le transfert, de quelque manière que ce soit, de tout ou partie de ces participations, sociétés, entreprises, actifs corporels ou incorporels ou autres biens mobiliers ou immobiliers susvisés ;
- et généralement, toutes opérations, notamment industrielles, commerciales, financières ou boursières, civiles, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

3. La gérante de la société est Madame Muriel Blanchier.

4. Le capital social, fixé à la somme de 811.000 € et divisé en 10.000 parts sociales de 81,10 € chacune numérotées de 1 à 10000, est réparti de la façon suivante :

- Madame Muriel Blanchier 9.999 parts sociales n° 1 à 9999
- Monsieur Xavier Roche 1 part sociale n° 10000

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

Objet

Par les présentes, le cédant cède et transporte, sous les garanties ordinaires et de droit, au cessionnaire qui accepte la pleine propriété d'une (1) part sociale, numérotée 10000, de la société civile 31Trudaine.

Propriété - Jouissance

À compter de ce jour et au moyen des présentes, le cessionnaire sera propriétaire de la part sociale présentement cédée et en aura la jouissance.

Il aura droit à la fraction des bénéfices de l'exercice en cours attribués à cette part et sera subrogé dans tous les droits et obligations y attachés.

Origine de propriété

Le cédant est propriétaire du titre présentement cédé pour y avoir souscrit pour 81,10 € (quatre-vingt-un euros et dix centimes) en numéraire à la constitution de la société.

Prix

Le prix de la présente cession de part sociale est fixé à la valeur nominale, soit la somme de 81,10 € (quatre-vingt-un euros et dix centimes) et payé ce jour. Le cédant en donne bonne et valable quittance.

Agrément

La présente cession, intervenant entre associés, n'est pas soumise à la procédure d'agrément, en application de l'article 12.2 des statuts de la société.

DS


DS


Capital social

À la suite de la cession qui précède, les parts sociales se trouvent toutes réunies entre les mains de Madame Muriel Blanchier.

Signification

Conformément aux stipulations de l'article 1690 du Code civil, la présente cession sera signifiée par acte extrajudiciaire à la SC 31Trudaine ou remise à sa Gérante contre décharge.

Élection de domicile

Pour l'exécution des présentes, les parties font élection de domicile en leurs demeures respectives.

Frais – Formalités

Tous les frais, droits et honoraires des présentes, et ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par le cessionnaire, qui s'y oblige.

Le montant des droits d'enregistrement est de 25 € à régler en un chèque à l'ordre du Trésor Public.

En l'absence de plus-value réalisée par le cédant, ce dernier est dispensé de souscrire l'imprimé fiscal n° 2048-M.

Fait à Paris,

Le 11 septembre 2023

En cinq exemplaires.

DocuSigned by:

1B1C06AD5BE04BC...

Mme Muriel Blanchier

DocuSigned by:

B5A4C4C80BBB4CC...

M. Xavier Hoche

Enregistré à : SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT
PARIS ST-HYACINTHE
Le 09/10/2023 Dossier 2023 00035305, référence 7544P61 2023 A 10332
Enregistrement : 25 € Penalités : 0 €
Total liquidé : Vingt-cinq Euros
Montant reçu : Vingt-cinq Euros



Léa LENOIR
Agente des
Finances Publiques